

DESHERBAGE MECANIQUE DU MAÏS EN BASSE NORMANDIE



Sylvain Lemesle

L'exploitation

- . Sud Manche
- . Sol peu profond séchant et pierreux parfois
- . Pluviométrie : 1000 mm
- . Production laitière, viande ovine, bœuf normand
- . 1,5 UTH
- . 150 000 L de quota environ 6000 L produit/VL
- . 30 normandes
- . 35 brebis viande
- . 5/6 bœufs normands par an
- . SAU 50 ha : 33 ha herbe, 12 ha maïs, 5 ha céréales (triticale, avoine, orge)
- . Rotation : maïs / céréales / herbe pendant 5 à 6 ans
- . EBE : 27 266 € (2005-2006)
- . EBE/produit brut : 31%
- . % SAU traitée chimiquement/an : 11 ha
- . Indice de fréquence de traitement : 0,1

Sylvain Lemesle, éleveur à Perriers en Beauficel réduit depuis 2 ans les produits phytosanitaires sur son exploitation, en expérimentant les pratiques de désherbage mécanique.

Objectifs

- Diminuer les risques de pollution.
- Réduire le poste budgétaire des produits de traitements.

Stratégie / pesticides

- Sur le maïs : herse étrille + bineuse sur 6-7 ha, passage à demi-dose sur les parcelles encore en monoculture ou avec du liseron, très difficile à détruire mécaniquement. Rendement maïs : environ 12 T MS.
- Remplacement du blé par du triticale et de l'avoine :
 - . le triticale est moins sensible aux maladies (aucun traitement excepté rumex),
 - . l'avoine et l'orge, utilisés pour compléter l'alimentation animale, épuisent moins le sol et l'avoine en particulier laisse une terre plus propre que le blé,
 - . 1 seul herbicide contre le rumex à 0,5 dose,
 - . rendement triticale : environ 60 q, avoine : 45 q, orge : 55 q.
- Prairies : pour l'instant aucun traitement même si problème de rumex. En question : engager une rotation pour l'éliminer ou traitement en localisé. Rendement herbe : 6 à 7 t de MS.

Intérêts

- Economique : 767 € d'achats de pesticides en 2005-2006 soit 15,34 €/ha dont 12 €/ha sur maïs. Au total, - 42 % de coût de traitement par rapport à l'année précédente.
- Agronomique : sur le maïs, le binage redonne de la vigueur, l'avoine laisse la parcelle plus propre que le blé.
- Ecologique : près d'un site Natura 2000 et d'une rivière poissonneuse « La Sée ».
- Santé : moins de risque pour l'utilisateur même si Sylvain s'équipe toujours, et moins de risque de toxicité pour l'alimentation animale.
- Temps de travail : le binage demande un peu plus de travail (1 h/ha environ).

Zoom

Binage et herse-étrille pour le maïs

- . Labour précoce pour faire un faux-semis entre le 10 et le 20 avril.
- . Date semis : entre le 1^{er} et le 10 mai.
- . Deux passages de herse-étrille : avant la levée (mi-mai) et au stade 4-5 feuilles (15 juin). Le passage de la herse étrille sur le rang détruit les mauvaises herbes.
- . Binage au stade 6-8 feuilles : fin juin. Attention à la météo : éviter qu'il pleuve un jour ou deux après, afin que la plantule détruite sèche aussitôt sinon elle peut se réimplanter.
- . Matériel : herse étrille en co-propriété à 3, bineuse en Cuma.

Atouts/contraintes :

- + En grosse terre, sans cailloux, c'est facile de passer la bineuse.
- + Le traitement chimique n'est pas utilisé systématiquement.
- + Moins de pollution des sols.
- Dépend de la météo (temps séchant).
- Si champ caillouteux, la mauvaise herbe semble repousser plus vite.
- Si pente, la bineuse chasse sur les côtés => moins efficace.
- Peu efficace contre le liseron, qui reprend même quand le maïs fait 1 m ou 1,5 m de haut => risque de perte de rendement.



La bineuse, propriété de la Cuma

La démarche

Désherbage mécanique et demi-dose

Sylvain et Florence Lemesle reprennent l'exploitation familiale de vaches normandes en janvier 1998. L'herbe était déjà la base du système. Ils construisent une stabulation en 1999 et une salle de traite en 2003, avec pour objectif d'améliorer les conditions de travail.



La herse-étrille

D'abord un peu de binage

La course aux intrants n'intéresse pas Sylvain et en 2003 il achète avec des voisins une herse-étrille « pour une bouchée de pain : personne n'en voulait ». Puis en 2004 il achète une bineuse en Cuma. Sylvain commence alors par biner une petite parcelle, à titre expérimental.

« J'ai appris sur le tas. Il faut bien suivre ses rangs sinon on risque d'écraser le maïs. Il faut être concentré et ne pas regarder ailleurs ! C'est vrai qu'au départ, ce n'est pas évident. Il ne faut pas avoir peur d'écraser des plants dans les bouts de champs. »

Aujourd'hui c'est la moitié de son maïs qui ne reçoit pas de pesticides : « Je ne traite que les parcelles où je vois du liseron, ou les parcelles en pente ».

L'efficacité du désherbage mécanique dépend de la météo : « Le mieux c'est de biner un sol sec le matin pour que la plante arrachée sèche l'après-midi. Cette année il s'est mis à pleuvoir et les mauvaises herbes sont reparties. Je n'ai pas pu repasser assez vite, le maïs était trop haut, j'aurais dû revenir plus tôt dans la parcelle. »

Le problème c'est qu'il pleut (assez) souvent en Normandie ! Il faut donc être prêt à atteler si les conditions sont réunies car plus la mauvaise herbe est haute plus elle est dure à détruire. Le désherbage mécanique demande du temps mais « le binage redonne de la vigueur au maïs alors que le traitement chimique a tendance à le calmer ». Sylvain associe pour l'instant encore, le désherbage mécanique à un passage en chimique sur le reste du maïs.

Et un petit passage à demi-dose

La motivation pour la demi-dose est économique et environnementale.

Ce passage est nécessaire au stade 4 ou 5 feuilles sur les parcelles encore en monoculture (contre chénopode, morelle, mouron) ou avec du liseron. Les résultats sont très satisfaisants et Sylvain envisage de diminuer encore les doses.

Au final, Sylvain remarque peu de différence de salissement entre ses champs dés herbés en mécanique ou traités en chimique à dose réduite.

Il n'exclut pas de repasser un peu de pesticides à micro-dose à l'avenir si le champ était vraiment sale. Pour l'instant il a le plaisir de revoir du gibier sur les parcelles, « et sur les nappes phréatiques, il doit y avoir une sacrée incidence ». Il manque encore de recul sur le désherbage mécanique mais il n'a pas de regrets « c'est une technique à prendre ».

En savoir +

Bassin versant Haute Vilaine - Accompagnement à l'introduction du désherbage mécanique dans les itinéraires techniques "classiques" - Bilan du suivi du réseau de parcelles 2005 - S. perche (Chambre d'agriculture 35), A. Cozannet (FDCEA) et M. Berthelot (Agrobio 35)
tel 02 99 77 09 50
fax 02 23 30 15 75



Désherbage mécanique des abords de la ferme

Rédaction et photos : Alan Kloareg, Catherine Le Rohellec (Réseau agriculture durable)
Mise en forme : Catherine Le Rohellec, Rad, avec Open Office, logiciel libre
Impression : Imprimerie Le Galliard, 35510 Cesson-Sévigné

Réseau Agriculture Durable
CS 37725 - 35577 Cesson-Sévigné cedex
tel 02 99 77 39 25 - fax 02 23 30 15 75
agriculture-durable@wanadoo.fr
www.agriculture-durable.org



www.agriculture-durable.org
www.cedapa.com
www.civam.org

Edition réalisée avec le soutien financier de :

